LES AUTOCHTONES ET L'ACCÈS AUX SERVICES DANS LES VILLES :

Portrait de la situation au Québec, 2025



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Nous souhaitons remercier toutes les personnes autochtones qui ont pris le temps de répondre au questionnaire et tous ceux et celles qui ont pris part à l'enquête, à l'analyse, à la rédaction et à la révision.

Tshinashkumitin!
Woliwon!
Mikwetc!
Nià:wen!
Welalin!

Tshi nashkumitin!
Migwech!
Migwetc!
Tiawenhk!
Nakurmik!

Wliwni!
Merci!
Thank you!

Sous la coordination de l'Observatoire des réalités autochtones urbaines du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Avec la collaboration de :

- Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik
- Centre d'amitié autochtone de Maniwaki
- Centre d'amitié autochtone de Lanaudière
- Centre d'amitié autochtone de Manicouagan
- Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles
- Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières
- Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
- Centre d'amitié Eenou de Chibougamau
- Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre
- Centre MAMUK
- Montréal Autochtone
- Centre d'amitié autochtone de Montréal
- Centre d'amitié autochtone de Québec
- Société immobilière du RCAAQ
- Projet autochtone du Québec (PAQ)
- Association des Inuit du Sud du Québec

Et l'expertise de :

- Cercle des savoirs de l'Observatoire des réalités autochtones urbaines
- BC2 – Firme-conseil en urbanisme et aménagement du territoire
- LGP - Firme de développement économique
- Mona Belleau – Inuk spécialiste en enquête populationnelle
- Peter Allan ᐁᑕᐃ McKitrick – Inuk spécialiste en données quantitatives
- Veronica Gomes – Candidate au doctorat en sociologie avec concentration en études féministes à l'Université du Québec à Montréal
- Amélie Blanchet-Garneau – Professeure agrégée à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, chercheuse au Centre de recherche en santé publique
- Anne-Marie Leclerc – Scientifique en résidence 2024-2025 au RCAAQ, membre du Cercle des savoirs et chercheuse universitaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Graphisme

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Révision linguistique

Confluence Communication

Pour citer cette source :

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2026).
Les Autochtones et l'accès aux services dans les villes : portrait de la situation au Québec, 2025, RCAAQ.

Toute reproduction partielle ou totale de cette publication est autorisée conditionnellement à la mention de la source.

85, boulevard Bastien
Wendake (Québec) G0A 4V0
1 877 842-6354 • info@rcaaq.ca • rcaaq.ca

ISBN : 978-2-923951-64-5
Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026.

La réalisation de ce projet est appuyée dans le cadre du Programme de promotion de la femme de Femmes et Égalité des genres Canada.

Femmes et Égalité des genres Canada
Women and Gender Equality Canada
Canada

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes 4
Liste des tableaux et graphiques 5
Les réalités autochtones urbaines au Québec 6
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec 8
Observatoire des réalités autochtones urbaines 8
Méthodologie 9
Faits saillants 10
Profil des répondants 12
Fierté identitaire 14
Appréciation des services 17
- **Satisfaction des services utilisés de 2023 à 2025** 18
- **Perceptions des services** 19

Barrières rencontrées par les Autochtones quant aux offres de services dans les villes 25
Données complémentaires 26
Conclusion 28
Références 29

LISTE DES ACRONYMES

ANCA	Association nationale des centres d'amitié
CALAC	Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
DPJ	Directeur de la protection de la jeunesse
IVAC	Indemnisation des victimes d'actes criminels
NPS	Net Promoter Score® (indice de recommandation client)
RCAAQ	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAU 1 : Nombre de répondants par villes fréquentées le plus souvent et nombre de personnes qui habitent la plupart du temps dans un centre urbain ou dans une communauté 7

TABLEAU 2 : Pointage du niveau de satisfaction à l'égard des services utilisés dans les 12 derniers mois à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone 19

TABLEAU 3 : Pointage du niveau de confiance à l'égard des services à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone 20

TABLEAU 4 : Pointage du niveau d'accessibilité des services à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone 22

TABLEAU 5 : Pointage du niveau de considération des réalités autochtones dans les services à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone 24

GRAPHIQUE 1 : Niveau de satisfaction à l'égard des services utilisés dans les 12 derniers mois à l'échelle provinciale 18

GRAPHIQUE 2 : Niveau de confiance à l'égard des services à l'échelle provinciale 20

GRAPHIQUE 3 : Niveau d'accessibilité des services à l'échelle provinciale 21

GRAPHIQUE 4 : Niveau de considération des réalités autochtones dans les services à l'échelle provinciale 23

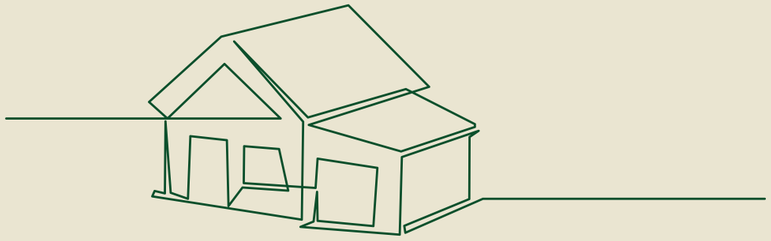
LES RÉALITÉS AUTOCHTONES URBAINES AU QUÉBEC

La présence autochtone en milieu urbain[1] au Québec s'inscrit dans un contexte dynamique, complexe et encore insuffisamment documenté. Pas moins de 64 % des Autochtones vivent dans les villes du Québec (Gagnon et coll., 2023). Cette population se caractérise par une forte diversité culturelle et linguistique, une structure démographique jeune, une grande mobilité et des trajectoires résidentielles, familiales et professionnelles variées (RCAAQ, 2018, 2024). Si la ville constitue pour plusieurs un lieu de passage lié à l'obtention de services spécialisés, pour un nombre croissant d'Autochtones, elle représente également un espace d'établissement durable, voire intergénérationnel (RCAAQ, 2018, 2024). Or, malgré l'importance démographique et sociale des Autochtones en milieu urbain, les connaissances scientifiques et les données probantes portant sur leurs réalités, particulièrement en matière d'accès aux services, demeurent limitées, ce qui freine l'élaboration d'interventions publiques adaptées et culturellement sécurisantes.

Afin de contribuer à combler ce déficit de connaissances, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a mené en 2018 une première enquête d'envergure sur les réalités des populations autochtones urbaines et les problématiques qu'elles rencontrent (RCAAQ, 2018). Cette démarche, qui a permis de mieux comprendre les enjeux vécus par ces populations, leurs rapports aux services publics et les obstacles systémiques auxquels elles sont confrontées, a influencé notamment les travaux de la commission Viens (CERP, 2019) et le développement de services destinés aux Autochtones en milieu urbain.

Fort de la pertinence et des retombées de cette première enquête, le RCAAQ a réalisé une seconde collecte de données auprès de plus de 2 000 répondants autochtones (RCAAQ, 2026). Cette enquête visait à brosser un portrait actualisé des réalités autochtones urbaines au Québec en documentant les expériences, les besoins, les forces et les préoccupations liées à des thématiques clés telles que le logement, la santé, l'éducation, la diversité de genre et sexuelle, la famille et les cultures. L'analyse de ces données permet de mieux comprendre la pluralité des parcours et des réalités vécues par les Autochtones en milieu urbain et de soutenir l'élaboration de pistes d'actions concrètes favorisant la reconnaissance de leurs droits et intérêts collectifs dans les villes.

Parmi les répondants, 71 % ont mentionné habiter la plupart du temps dans un centre urbain (ville, village ou municipalité) et 29 % dans une communauté autochtone territoriale (réserve, terre crie ou naskapie ou village nordique). De ce 29 %, trois Autochtones sur quatre ont déjà habité dans un centre urbain au cours de leur vie. Globalement, les résultats indiquent donc que 93 % des Autochtones ayant répondu à l'enquête ont une expérience de résidence actuelle ou passée dans un centre urbain.



[1] Le terme « présence autochtone en milieu urbain » fait référence aux Autochtones qui résident ou sont de passage dans les villes, donc en dehors des communautés territoriales.

TABLEAU 1

Nombre de répondants par ville la plus fréquentée et nombre de personnes qui habitent la plupart du temps dans un centre urbain ou dans une communauté

Ville fréquentée le plus souvent	Nombre total de répondants	Nombre de répondants qui habitent la plupart du temps dans un centre urbain	Nombre de répondants qui habitent la plupart du temps sur communauté	Nombre de répondants qui habitent sur communauté et qui ont déjà habité un milieu urbain
Baie-Comeau	47	24	23	18
Chibougamau	29	14	15	12
Gatineau	61	54	7	6
Joliette	58	49	9	7
La Tuque	183	158	25	17
Maniwaki	37	29	8	6
Montréal	206	170	36	32
Québec	416	241	175	131
Roberval	137	48	89	70
Senneterre	78	76	2	2
Sept-Îles	185	76	109	66
Trois-Rivières	169	142	27	22
Val-d'Or	221	215	6	6
Autres villes	134	98	36	33
Je ne fréquente aucune ville[2]	42	28	14	8
Total	**2003**	**1422**	**581**	**436**
Pourcentage	100%	71%	29%	22%

Les villes donnent accès à une variété de services : éducation, soins de santé, emploi, etc. Il s'agit donc de lieux incontournables pour répondre à de nombreux besoins individuels ou collectifs des Autochtones. Au-delà des statistiques sur la résidence, il est primordial de souligner que les personnes autochtones entretiennent des liens constants avec les villes, et ce, qu'elles y habitent ou non. Cette réalité témoigne de la complexité des trajectoires et de l'importance des relations entre les populations autochtones et les milieux urbains. Ce constat confirme l'importance de continuer à documenter, à comprendre et à partager les réalités autochtones dans les villes et la nécessité d'y adapter l'offre de services.

[2] La question « Parmi les villes suivantes, laquelle fréquentez-vous le plus souvent? » proposait une liste de villes où se trouvent des Centres d'amitié autochtones et où un certain nombre de personnes autochtones sont recensées. Le choix de réponse « Je ne fréquente aucune ville » semble avoir été interprété par certains répondants comme une manière de signifier qu'ils ne fréquentent aucune ville parmi la liste. Ceci expliquerait pourquoi ces personnes ont aussi mentionné qu'elles habitent la plupart du temps ou ont déjà habité dans un milieu urbain.

REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Fondé en 1976, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec est l'association provinciale qui représente et regroupe au Québec onze Centres d'amitié autochtones affiliés[3], lesquels sont membres de l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA). Tous les Centres affiliés partagent la même vision et sont établis dans des centres urbains où l'on note une présence autochtone considérable au Québec. En plus de constituer de véritables carrefours de services de première ligne pour les Autochtones dans les villes, les Centres d'amitié autochtones au Québec favorisent l'émergence de démarches de revalorisation culturelle, d'affirmation identitaire et de mobilisation citoyenne parmi la population autochtone urbaine. Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Québec[4], qui représente la plus grande infrastructure de services pour les Autochtones dans les villes, poursuit la mission d'améliorer la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain, de promouvoir la culture et de bâtir des ponts entre les peuples.

Le RCAAQ est un interlocuteur privilégié sur les questions relatives à l'autochtonie urbaine et un acteur incontournable pour favoriser l'équité dans la prestation de services pour les Autochtones dans les villes. Par son expertise et sa vocation fédératrice, le RCAAQ contribue au développement de solutions concrètes et de politiques publiques innovantes en faveur du mieux-être des Autochtones qui sont établis ou de passage dans les villes au Québec. À cet égard, le RCAAQ s'efforce depuis plusieurs années de mieux documenter et de mieux comprendre la présence autochtone dans les villes au Québec par le biais de projets de recherche, d'évaluation et de consultation.

OBSERVATOIRE DES RÉALITÉS AUTOCHTONES URBAINES

Créé en 2022, l'Observatoire des réalités autochtones urbaines (ci-après l'Observatoire) s'inscrit dans l'une des principales orientations stratégiques du RCAAQ, à savoir contribuer à la production de meilleures connaissances et à une meilleure compréhension des réalités autochtones dans les villes. Il a pour mission de rassembler, de comprendre et de partager les connaissances en lien avec les questions de l'autochtonie urbaine tout en plaçant au cœur de ses travaux de recherche et d'évaluation les savoirs et l'expertise des Premières Nations et des Inuit au bénéfice de l'ensemble de la société.

L'Observatoire soutient le Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Québec en enrichissant et en rendant accessibles les connaissances sur les réalités autochtones en milieu urbain par une approche enracinée dans les savoirs autochtones, qui mise sur la recherche, l'évaluation et la mobilisation des connaissances pour éclairer l'action et renforcer les retombées sur le terrain.

L'Observatoire s'adresse à l'ensemble de la société et travaille avec un large réseau de partenaires dans le but de fournir des pistes de solutions efficaces aux défis qui sont observés. Il s'assure que ses travaux sont accessibles à toutes les personnes qui souhaitent mieux comprendre les réalités autochtones et contribuer à faire avancer les questions autochtones au Québec.

[3] Au moment de la publication de cet ouvrage, les organisations membres du RCAAQ sont le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (créé en 1969), le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (créé en 1974), le Centre d'amitié autochtone de Capetciwotakanik – La Tuque (créé en 1975), le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (créé en 1978), le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (créé en 2006), le Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (créé en 2006), Montréal Autochtone (créé en 2012), le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (créé en 2016), le Centre MAMUK (créé en 2018), le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières (créé en 2018), ainsi que le Centre d'amitié autochtone de Manicouagan (créé en 2023).

[4] Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Québec est composé des Centres d'amitié autochtones, du RCAAQ, de la Société immobilière du RCAAQ ainsi que du Centre de la petite enfance du RCAAQ.

MÉTHODOLOGIE

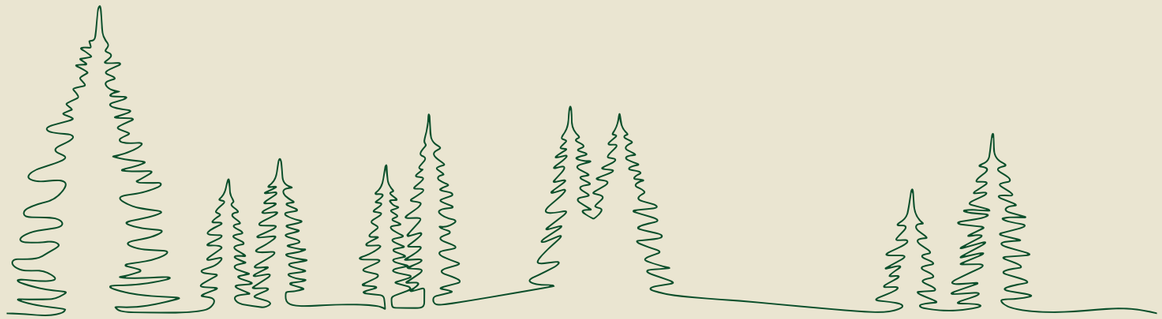
La méthodologie de cette enquête répond à trois enjeux majeurs : la rareté des données sur les Autochtones en milieu urbain, les limites de l'auto-identification dans les sources administratives et la difficulté de capter certaines réalités. La stratégie de recrutement développée repose principalement sur la participation d'organisations autochtones afin d'assurer l'authenticité de l'identité autochtone des répondants.

La collecte s'est déroulée de juillet 2024 à mars 2025 et ciblait des personnes autochtones de 18 ans et plus, quel que soit leur lieu de résidence principale. Le recrutement a été assuré principalement par les Centres d'amitié autochtones et des organisations partenaires dans des villes québécoises, avec des efforts ciblés pour rejoindre des groupes moins représentés. Au total, 2 003 questionnaires remplis ont été recueillis.

Le questionnaire, composé d'au moins 52 questions et de nombreux embranchements, couvre plusieurs thématiques. Il a été élaboré à partir de sources existantes (enquêtes autochtones et publiques), puis validé et testé avec des spécialistes autochtones et non autochtones provenant de disciplines variées. Une attention particulière a été portée à la clarté, à l'accessibilité linguistique et à la réduction des biais de formulation.

Une pondération statistique a été appliquée à certaines données de l'enquête de 2025 afin de mieux refléter la population de référence (RCAAQ, 2026). Comme l'enquête de 2018 n'a pas fait l'objet d'une pondération (RCAAQ, 2018), les comparaisons doivent se faire uniquement à partir des données non pondérées.

Pour en savoir plus sur la méthodologie entourant cette enquête, vous pouvez consulter le rapport méthodologique *Les Autochtones et l'accès aux services dans les villes : portrait de la situation au Québec, 2025*, en ligne sur le site Web du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ, 2026).



FAITS SAILLANTS

93 %

des répondants **résident actuellement** ou **ont déjà résidé dans un centre urbain**.

63 %

ont **été victimes de racisme** ou **de discrimination au cours de leur vie.**

40 %

ont un **revenu familial annuel** de **moins de 40 000 $.**

42 %

parlent une langue autochtone.

55 %

considèrent qu'au **cours des 5 dernières années**, **des changements ont amélioré l'offre de services pour les Autochtones** dans leur ville ou leur région.

68 %

de ceux et celles qui vivent la plupart du temps en ville **ont toujours habité dans un milieu urbain** ou **y habitent depuis au moins une dizaine d'années.**

68 %

sont **parents.**

77 %

pratiquent des **activités culturelles** ou **traditionnelles.**

81 %

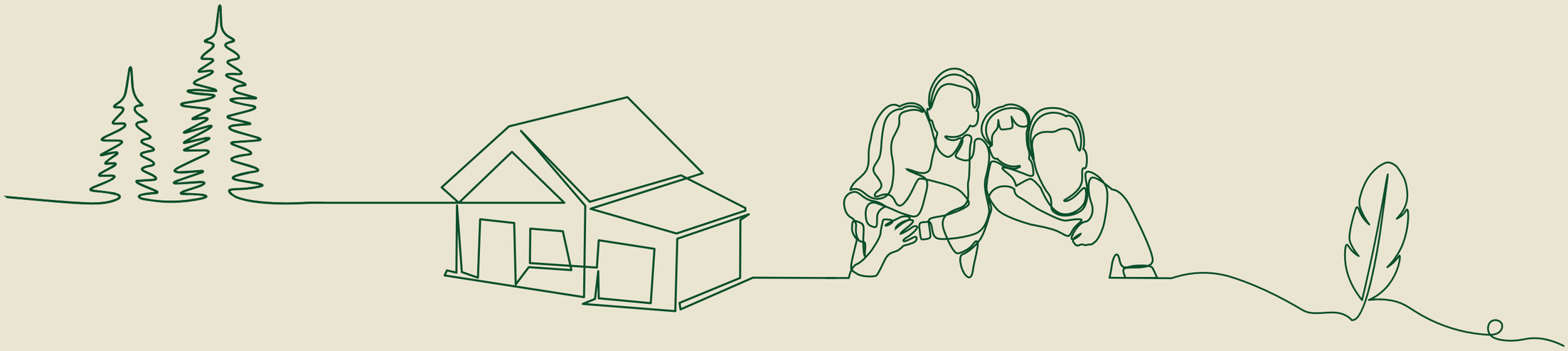
se disent **fiers d'être Autochtones.**

33 %

ont déjà **envisagé sérieusement le suicide.**

13 %

n'ont pas de domicile permanent.



PROFIL DES RÉPONDANTS

Identité autochtone

96 % Premières Nations (1924 répondants)

3 % Inuit (61 répondants)

1 % Métis du Canada (18 répondants)

Identité de genre*

65 % s'identifient comme une femme (1 310 répondants).

31 % s'identifient comme un homme (618 répondants).

2 % s'identifient bispirituels (41 répondants).

1 % s'identifient à la diversité de genre (18 répondants).

Orientation sexuelle

80 % s'identifient comme hétérosexuels.

12 % s'identifient à la diversité sexuelle.

8 % ont préféré ne pas répondre.

Âge[5]

L'âge moyen des répondants est de 42 ans.
Leur âge médian est de 40 ans.

11 % sont âgés de **18 à 24 ans.**

25 % sont âgés de **25 à 34 ans.**

23 % sont âgés de **35 à 44 ans.**

19 % sont âgés de **45 à 54 ans.**

15 % sont âgés de **55 à 64 ans.**

6 % sont âgés de **65 à 74 ans.**

1 % ont **75 ans ou plus.**

L'âge des répondants a été calculé selon l'année de naissance seulement. Une variance de ±1 an est à considérer.

*1 % des répondants ont préféré ne pas répondre à cette question.

[5] Le questionnaire a été administré à des personnes de 18 ans et plus, ce qui a une influence sur l'âge moyen et l'âge médian.

Afin de pouvoir présenter les données qui suivent avec justesse, celles-ci ont été pondérées et concernent l'ensemble des Autochtones de la province du Québec.

Statut professionnel des Autochtones au Québec

46 % travaillent à temps plein.

17 % ont un statut professionnel divers (emploi à temps partiel, travail autonome ou saisonnier, autres).

31 % sont sans emploi.

7 % sont à la retraite.

Revenu annuel total net (après impôt) des ménages autochtones au Québec[6]

40 % ont un revenu annuel de **moins de 40 000 $.**

19 % ont un revenu annuel se situant entre **40 000 $ et 70 000 $.**

9 % ont un revenu annuel se situant entre **70 000 $ et 100 000 $.**

13 % ont un revenu annuel de **100 000 $ et plus.**

19 % des répondants ont préféré ne pas répondre ou ne connaissent pas le revenu annuel de leur ménage.

Le revenu total annuel du ménage inclut le revenu de toutes les personnes qui participent au soutien financier de la famille.

[6] Les données sur le revenu annuel du ménage présentées ici sont fondées sur une estimation des répondants et ne tiennent pas compte de la composition des ménages. Il est donc important de préciser que la suffisance du revenu pour subvenir aux besoins d'un ménage est grandement influencée par le nombre de personnes qui le compose. Des travaux sur cette question sont prévus ultérieurement.

FIERTÉ IDENTITAIRE

Dans le cadre de l'enquête, une question ouverte portait sur les raisons de fierté liées à l'identité des répondants en tant que membres d'une Première Nation, Inuk ou Métis du Canada. À la suite de l'analyse des réponses, voici les principaux termes, concepts ou thèmes qui ont été exprimés et qui caractérisent la fierté identitaire autochtone, accompagnés de quelques citations révélatrices.



Je suis fière de faire partie d'une Première Nation et d'honorer l'histoire de mes ancêtres en préservant leurs traditions, leurs belles valeurs et leurs coutumes. Ces précieux héritages, transmis de génération en génération, continuent d'enrichir nos vies et de guider nos enfants aujourd'hui.

Nous sommes un peuple résilient et fort.

De parler encore ma langue, même si je suis urbaine.

It is amazing to be around native people! They make you feel at home no matter where you are.[7]

When we were kids, we rejected everything Indigenous to avoid facing discrimination and were embarrassed by the judgment of my parents' behaviour. But once returning to the community as an adult, I came to understand how the trauma from my grandmother's residential school experience was intergenerational and the cause of much of the embarrassment I once felt. So I am proud since I get to honour my grandmother's survivorship and my healing, which makes me very proud.[8]

I am proud to be First Nation especially in a city environment because a lot of people don't know much about us or don't think we exist. Also, a lot of people think that I am Middle Eastern or of another ethnicity, but I always tell them I am a First Nations person.[9]

Avoir une relation d'humilité face à mon Créateur et à sa création et faire partie d'une grande famille qui a survécu à tant de choses et qui, surtout, aspire à beaucoup mieux.

I am proud of my ancestors. They beat the incredible odds. As an extension of them, I am proud.[10]

Identité culturelle et travailler en milieu allochtone. Ça me fait rendre compte que notre culture est précieuse. J'ai été victime de discrimination et j'ai vécu des moments difficiles. C'est ma fierté qui me permet de m'en sortir.

La résilience des Autochtones malgré ce qu'ils ont pu vivre. Nous restons près de nos valeurs et de nos croyances. On avance vers l'avenir en restant authentiques.

[7] C'est formidable de côtoyer des Autochtones! Ça nous fait nous sentir comme chez nous, où qu'on soit.

[8] Quand nous étions enfants, nous rejetions tout ce qui était autochtone pour éviter la discrimination, et j'avais honte du jugement porté sur le comportement de mes parents. Mais à mon retour dans la communauté, une fois adulte, j'ai compris à quel point le traumatisme lié au séjour de ma grand-mère dans un pensionnat était intergénérationnel et à l'origine d'une grande partie de cette honte que j'avais ressentie autrefois. Alors, oui, je suis fière. J'en suis venue à estimer la résilience de ma grand-mère et mon propre parcours de guérison, et j'en suis très fière.

[9] Je suis fier d'être membre des Premières Nations, surtout dans un contexte urbain, car beaucoup de gens ne savent pas grand-chose de nous ou ne savent même pas que nous existons. De plus, beaucoup pensent que je suis originaire du Moyen-Orient ou d'ailleurs, mais je leur dis toujours que je viens d'une Première Nation.

[10] Je suis fier de mes ancêtres. Ils ont surmonté des obstacles incroyables. Moi qui suis leur héritier, j'en suis fier.



APPRÉCIATION DES SERVICES

Les écarts en matière de services publics entre les Autochtones et la population générale qui ont été documentés dans le cadre de la commission Viens (CERP, 2019) subsistent encore aujourd'hui. Il en ressort que le soutien, la collaboration et la co-construction demeurent d'actualité pour réduire ces écarts persistants.

Une bonne proportion des Autochtones, soit 55 %, considèrent qu'au cours des cinq dernières années, des changements ont amélioré l'offre de services pour les Autochtones dans leur ville ou leur région. Toutefois, 18 % n'ont pas cette impression et 27 % n'arrivent pas à se prononcer sur cette question, ce qui laisse croire que les changements apportés au cours des dernières années ne sont peut-être pas suffisamment marqués pour être remarqués par tous et toutes.

Le *Portrait de la situation au Québec* de 2018 s'intéressait à l'adaptation de différents services publics aux valeurs, aux cultures et aux réalités des Autochtones (RCAAQ, 2018). Ces aspects liés au concept de sécurisation culturelle ont permis de mettre en lumière une perception unique de la relation qu'entretiennent les populations autochtones avec les services publics.

Pour approfondir et améliorer la compréhension des expériences et des perceptions des répondants et de leurs différents rapports avec les secteurs de services disponibles, l'enquête actuelle s'est intéressée à leur satisfaction à l'égard de certains secteurs de services utilisés de 2023 à 2025, mais aussi à leur niveau de confiance et à leur perception de l'accessibilité et de la considération des réalités autochtones dans plusieurs secteurs ciblés.

Ces questions étaient assorties d'échelles[11] pour attribuer un pointage à l'expérience ou à la perception des répondants. Inspiré d'une mesure nommée *« Net Promoter Score »* (NPS), ou « indice de recommandation client », cela a permis de mieux visualiser, analyser et comprendre la portée des résultats obtenus (RCAAQ, 2026).

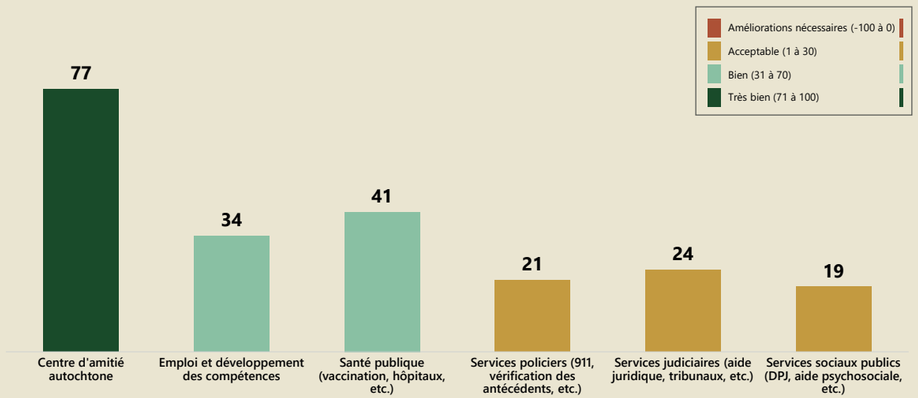


[11] Pour l'évaluation de la satisfaction, de la confiance et de la considération des réalités autochtones, ces échelles de pointage allaient de 1 à 5, où « 1 » rapportait une expérience ou perception négative et « 5 » une expérience ou perception positive. L'échelle utilisée pour l'évaluation de l'accessibilité avait un pointage qualitatif et proposait les choix suivants : « Inaccessible », « Accès limité » et « Accessible » (RCAAQ, 2026).

Satisfaction à l'égard des services utilisés de 2023 à 2025

À l'échelle provinciale, les résultats de satisfaction indiquent une appréciation favorable des services utilisés de 2023 à 2025, tout en faisant ressortir des écarts importants selon les secteurs. Si les Centres d'amitié autochtones se démarquent sur ce plan, les autres secteurs de services publics obtiennent quant à eux des résultats relativement positifs, mais laissant tout de même place à l'amélioration. Toutefois, une ventilation par ville d'importance révèle que certains secteurs demeurent plus polarisés, avec des expériences autant positives que négatives. Notons que seuls les répondants disant avoir utilisé les services dans les 12 derniers mois ont pu évaluer les secteurs de services.

GRAPHIQUE 1 : Niveau de satisfaction à l'égard des services utilisés dans les 12 derniers mois à l'échelle provinciale



Même si on remarque une satisfaction provinciale plutôt positive, certains secteurs et certaines villes se démarquent nettement, tandis que d'autres concentrent davantage d'insatisfactions. Ces écarts démontrent que l'expérience de service est fortement conditionnée par les pratiques locales, l'accessibilité réelle des ressources et la qualité des interactions. Ils appuient aussi la pertinence de poursuivre les efforts pour améliorer l'ensemble des services, et non pas seulement ceux où les résultats sont plus faibles, en misant notamment sur la standardisation de pratiques culturellement sécurisantes de sorte qu'elles soient plus constantes d'une ville à l'autre.



TABLEAU 2 : Pointage du niveau de satisfaction à l'égard des services utilisés dans les 12 derniers mois à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone

	EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	SANTÉ PUBLIQUE (vaccination, hôpitaux, etc.)	SERVICES POLICIERS (911, vérification des antécédents, etc.)	SERVICES JUDICIAIRES (aide juridique, tribunaux, etc.)	SERVICES SOCIAUX PUBLICS (DPJ, aide psychosociale, etc.)
Province de Québec	34	41	21	24	19
Baie-Comeau	50	60	33	0	80
Chibougamau	ND	27	33	50	80
Gatineau	25	7	50	-33	-50
Joliette	ND	45	29	33	27
La Tuque	92	47	38	24	4
Maniwaki	-100	12	67	25	0
Montréal	4	30	-11	0	-11
Québec	53	55	41	20	18
Roberval	67	60	41	45	60
Senneterre	75	51	56	0	0
Sept-Îles	27	24	57	29	23
Trois-Rivières	25	45	0	42	48
Val-d'Or	48	21	-16	36	4

Perception des services[12]

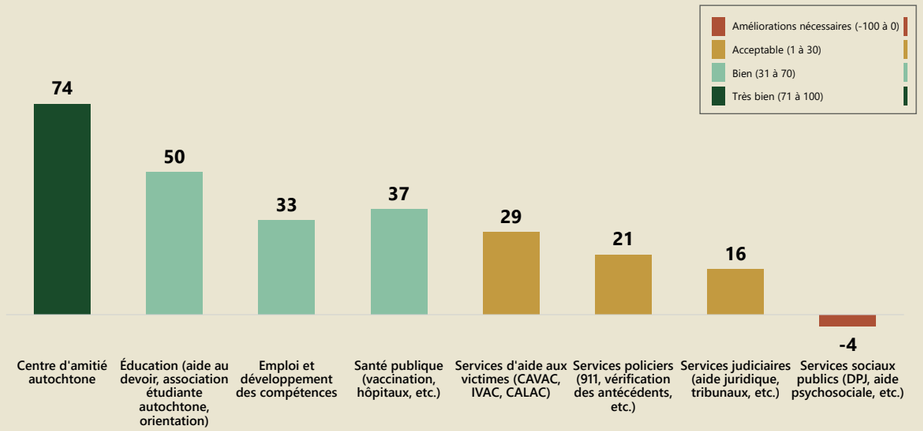
CONFIANCE ENVERS LES SECTEURS DE SERVICES

L'établissement d'un lien de confiance constitue une pierre angulaire dans la relation entre les Autochtones et les différents acteurs du système de services en milieu urbain. Cette confiance, qu'elle soit envers les individus, le milieu professionnel, les institutions ou le système dans son ensemble, conditionne non seulement l'accès aux services, mais également la qualité de l'expérience vécue par les Autochtones. La confiance permet ainsi de surmonter les barrières historiques et systémiques, ce qui favorise l'engagement et la collaboration entre les communautés et les prestataires de services.

Les résultats recueillis concernant la confiance envers les secteurs de services laissent entrevoir un portrait plus contrasté que celui de la satisfaction à l'égard des services utilisés. Déjà, précisons que la confiance se construit lentement et demeure sensible aux expériences de racisme, de discrimination et de non reconnaissance des réalités autochtones, ainsi qu'aux parcours antérieurs avec les institutions. À l'échelle provinciale, on observe généralement une hiérarchisation des secteurs : certains services suscitent une confiance plus élevée, alors que d'autres concentrent davantage de réponses négatives.

[12] Les évaluations présentées dans cette section portent sur le niveau de confiance, l'accessibilité et la considération des réalités autochtones. Les répondants avaient la possibilité d'évaluer tous les secteurs de services, mais pouvaient également préciser qu'ils ne connaissaient pas le secteur de services à évaluer et, ainsi, ne pas évaluer ce secteur précis. Les évaluations ont donc été faites seulement par des répondants qui ont jugé pouvoir évaluer les secteurs de services en question.

GRAPHIQUE 2 : Niveau de confiance à l'égard des services à l'échelle provinciale



Les résultats par ville mettent aussi en évidence des écarts importants. Il en ressort que la confiance n'est pas uniquement liée au « secteur » en tant que tel, mais aussi à la manière dont les services sont rendus localement (pratiques d'accueil, continuité, accessibilité relationnelle, présence ou non de personnel formé et/ou autochtone, mécanismes de plaintes et de réparation). En ce sens, un niveau de confiance faible doit être interprété comme un signal de relation fragile entre les personnes autochtones et les institutions concernées, et non seulement comme une insatisfaction ponctuelle.

TABLEAU 3 : Pointage du niveau de confiance à l'égard des services à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone

	ÉDUCATION (aide au devoir, association étudiante autochtone, orientation)	**EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**	**SANTÉ PUBLIQUE** (vaccination, hôpitaux, etc.)	**SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES** (CAVAC, IVAC, CALAC)	**SERVICES POLICIERS** (911, vérification des antécédents, etc.)	**SERVICES JUDICIAIRES** (aide juridique, tribunaux, etc.)	**SERVICES SOCIAUX PUBLICS** (DPJ, aide psychosociale, etc.)
Province de Québec	50	33	37	29	21	16	-4
Baie-Comeau	44	28	54	30	57	39	37
Chibougamau	12	6	12	12	32	21	-16
Gatineau	65	59	16	6	7	-18	-15
Joliette	52	20	18	40	45	13	8
La Tuque	39	29	32	34	16	-1	-28
Maniwaki	40	40	14	10	7	21	-5
Montréal	39	11	5	9	-32	-4	-20
Québec	59	42	56	18	48	17	2
Roberval	59	56	57	55	45	31	6
Senneterre	21	44	44	33	21	33	-8
Sept-Îles	46	33	20	30	12	22	-7
Trois-Rivières	54	29	49	48	31	23	6
Val-d'Or	56	39	34	27	-4	24	-8

Globalement, les résultats liés à la confiance montrent que, malgré des signes positifs dans certains secteurs, la relation de confiance demeure inégale et fortement variable d'une ville à l'autre. Ces résultats renforcent l'importance d'agir sur les déterminants de la confiance (sécurité culturelle, lutte contre le racisme et la discrimination, continuité et qualité des interactions, mécanismes de soutien) afin de réduire les écarts et de favoriser un accès aux services qui soit réellement sécurisant et durable.

ACCESSIBILITÉ DES SECTEURS DE SERVICES

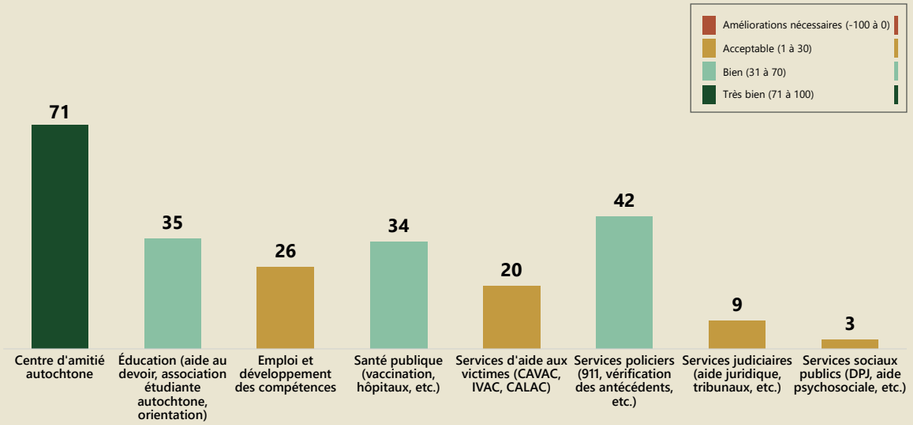
Dans les villes, l'accès aux services pour les Autochtones représente un enjeu supplémentaire, où l'accessibilité ne se limite pas seulement à la présence physique ou géographique des services, mais s'étend également à la dimension relationnelle. En effet, l'expérience d'accès peut être influencée par la qualité des interactions, le respect des réalités culturelles et la confiance accordée aux professionnels. L'accessibilité relationnelle est souvent mise de l'avant comme un facteur déterminant de l'utilisation et de l'appréciation des services par les Autochtones, particulièrement en contexte urbain.

Les enjeux liés à l'accessibilité peuvent s'exprimer sous la forme de limitations, c'est-à-dire de barrières telles que la méconnaissance des services, la discrimination ou le manque de soutien linguistique et culturel, qui peuvent rendre les services difficiles d'accès sans pour autant les rendre totalement hors d'atteinte. Il peut aussi être question d'une absence complète de possibilités d'accès, soit en raison de l'absence de services adaptés ou d'un environnement hostile.

C'est pourquoi l'accessibilité dans les villes doit être abordée sous plusieurs angles, y compris la relation avec les professionnels, la prise en compte des besoins individuels et la lutte contre la discrimination systémique.

Les résultats sur l'accessibilité mettent en lumière une distinction importante entre la disponibilité théorique des services et la capacité réelle d'y accéder dans les villes. À l'échelle provinciale, la perception de l'accessibilité apparaît globalement nuancée, avec une proportion non négligeable de répondants qui rapportent un accès limité, voire une inaccessibilité, selon les secteurs.

GRAPHIQUE 3 : Niveau d'accessibilité des services à l'échelle provinciale



Les écarts par ville et par type de services sont particulièrement marqués : pour un même secteur, certaines villes se situent davantage du côté de l'« accessible », tandis que d'autres accumulent des perceptions d'« accès limité » ou d'« inaccessible ». Cette variabilité donne à penser que l'accessibilité est fortement influencée par des facteurs locaux (délais, critères d'admissibilité, continuité des services, information disponible), mais aussi par des dimensions relationnelles et culturelles (accueil, sécurisation culturelle, crainte du jugement ou du racisme) qui peuvent transformer un service « existant » en service peu ou pas utilisable.

TABLEAU 4 : Pointage du niveau d'accessibilité des services à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone

	ÉDUCATION (aide au devoir, association étudiante autochtone, orientation)	**EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**	**SANTÉ PUBLIQUE** (vaccination, hôpitaux, etc.)	**SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES** (CAVAC, IVAC, CALAC)	**SERVICES POLICIERS** (911, vérification des antécédents, etc.)	**SERVICES JUDICIAIRES** (aide juridique, tribunaux, etc.)	**SERVICES SOCIAUX PUBLICS** (DPJ, aide psychosociale, etc.)
Province de Québec	35	26	34	20	42	9	3
Baie-Comeau	26	38	57	56	77	48	32
Chibougamau	18	33	28	-6	27	42	28
Gatineau	3	-18	21	24	27	-20	-22
Joliette	30	50	32	28	63	48	21
La Tuque	35	15	38	20	31	3	-5
Maniwaki	50	60	51	14	41	17	-9
Montréal	29	9	5	-4	5	-11	-23
Québec	54	34	52	5	68	10	26
Roberval	49	56	69	56	71	38	19
Senneterre	29	38	95	33	72	42	4
Sept-Îles	26	19	16	28	32	6	5
Trois-Rivières	43	22	39	38	50	8	14
Val-d'Or	18	15	-7	1	5	-2	-27

Comme pour le niveau de confiance, les résultats indiquent que l'accessibilité perçue des services demeure inégale et dépend largement des contextes locaux et des types de services. Pour réduire les situations d'accès limité et d'inaccessibilité, il faut donc agir à la fois sur l'organisation des services (délais, parcours, information et critères) et sur l'expérience vécue (sécurité culturelle, qualité des interactions, lutte contre le racisme) afin que l'accès soit concret, sécurisant et comparable d'une ville à l'autre.



CONSIDÉRATION DES RÉALITÉS AUTOCHTONES DANS LES SECTEURS DE SERVICES

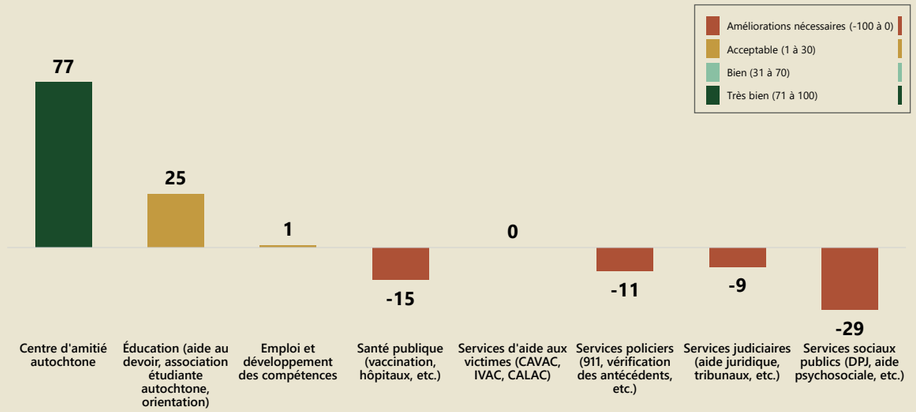
Une approche adaptée aux réalités autochtones permet de répondre aux besoins propres aux Premières Nations et aux Inuit, notamment en contexte urbain où les trajectoires de vie, les conditions d'enracinement culturel et les expériences d'accès aux services diffèrent de ceux observés en milieu communautaire traditionnel (RCAAQ, 2022).

Il était donc essentiel d'aborder la considération des réalités autochtones dans l'offre de services, qu'elle soit publique, communautaire ou privée, afin d'orienter les pratiques vers une meilleure reconnaissance des réalités autochtones et d'améliorer de façon tangible l'accès, la qualité et la pertinence des services offerts. La prise en compte des expériences, des traditions et des enjeux propres aux différentes populations autochtones contribue nécessairement à réduire les obstacles à l'utilisation des services et favorise le développement du sentiment de confiance sur la base d'un respect mutuel.

L'évaluation de la considération des réalités autochtones dans les secteurs de services révèle un enjeu transversal : au-delà de la satisfaction, de la confiance et de l'accessibilité, il s'agit ici d'évaluer si les services reconnaissent réellement, aux yeux des personnes concernées, les réalités, les parcours et les besoins des Premières Nations, des Inuit et des Métis du Canada.

À l'échelle provinciale, les résultats tendent vers une perception d'une considération nettement insuffisante, où la prise en compte semble présente dans certains secteurs et demeure nettement déficitaire dans d'autres.

GRAPHIQUE 4 : Niveau de considération des réalités autochtones dans les services à l'échelle provinciale

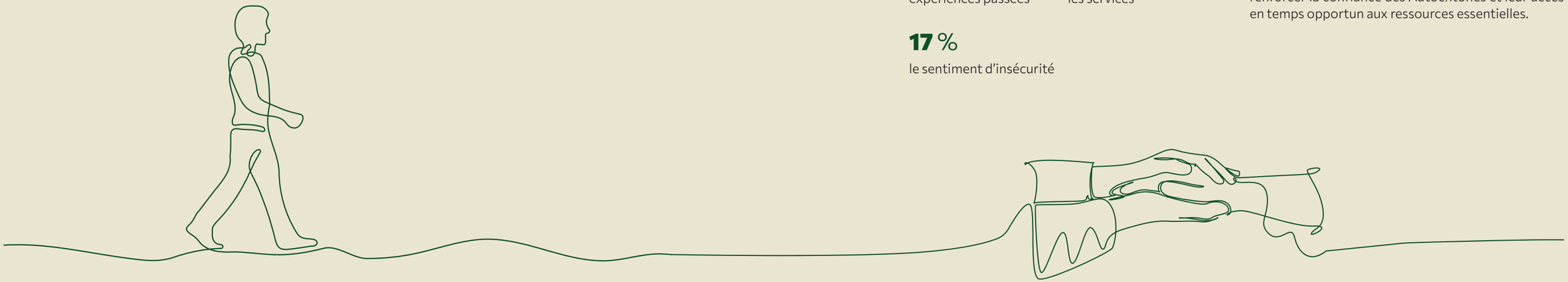


Les variations d'une ville à l'autre sont marquées et indiquent que les pratiques locales (formation et sensibilisation du personnel, présence de protocoles de sécurisation culturelle, partenariats avec des organisations autochtones, capacité d'adaptation des services) influencent directement le niveau de considération perçu. Un résultat faible sur cette dimension constitue ainsi un signal d'alerte : il peut refléter un manque de reconnaissance et de respect des réalités autochtones qui risque d'éroder la confiance, de limiter l'utilisation des services et de perpétuer des barrières déjà observées.

TABLEAU 5 : Pointage du niveau de considération des réalités autochtones dans les services à l'échelle provinciale pour chaque ville où se trouve un Centre d'amitié autochtone

	ÉDUCATION (aide au devoir, association étudiante autochtone, orientation)	**EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**	**SANTÉ PUBLIQUE** (vaccination, hôpitaux, etc.)	**SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES** (CAVAC, IVAC, CALAC)	**SERVICES POLICIERS** (911, vérification des antécédents, etc.)	**SERVICES JUDICIAIRES** (aide juridique, tribunaux, etc.)	**SERVICES SOCIAUX PUBLICS** (DPJ, aide psychosociale, etc.)
Province de Québec	25	1	-15	0	-11	-9	-29
Baie-Comeau	26	14	26	37	49	19	13
Chibougamau	18	11	20	0	27	17	28
Gatineau	-3	-35	-52	9	-55	-60	-67
Joliette	-4	0	-11	20	5	-3	-21
La Tuque	18	-8	-3	1	-5	-10	-37
Maniwaki	65	0	-22	-14	-11	4	-27
Montréal	12	-14	-33	-17	-51	-18	-39
Québec	20	-6	-20	-20	-10	-19	-39
Roberval	43	1	0	15	14	-7	-29
Senneterre	14	12	3	8	-9	29	-32
Sept-Îles	30	17	-14	11	-7	-5	-15
Trois-Rivières	29	1	-1	6	-6	-5	-21
Val-d'Or	43	29	-19	12	-13	6	-16

Dans l'ensemble, les résultats montrent que la considération des réalités autochtones demeure un levier prioritaire d'amélioration dans plusieurs secteurs, avec des écarts significatifs selon les villes. Agir sur cette dimension – notamment par des pratiques de sécurisation culturelle, des mécanismes concrets d'adaptation des services et une collaboration soutenue avec les organisations autochtones – apparaît essentiel pour renforcer la confiance, améliorer l'expérience de service et réduire durablement les barrières d'accès.



BARRIÈRES RENCONTRÉES PAR LES AUTOCHTONES QUANT AUX OFFRES DE SERVICES DANS LES VILLES

L'identification des barrières qui empêchent les Autochtones d'aller chercher des services aide évidemment à comprendre les expériences urbaines et les difficultés à répondre aux besoins des individus, des familles et des collectivités. Lors de l'enquête de 2018, 57 % des répondants ont mentionné avoir été victimes de racisme dans le contexte des services publics du réseau québécois (RCAAQ, 2018). L'enquête actuelle vient, quant à elle, actualiser les expériences de racisme, qui fluctuent selon les rapports sociopolitiques, en observant que de 2023 à 2025, plus d'une personne autochtone sur quatre (28 %) mentionne avoir été victime de racisme ou de discrimination en raison de son identité autochtone, tandis que 63 % mentionnent avoir été victimes de racisme ou de discrimination au cours de leur vie. Il n'est donc pas surprenant d'observer que les principales barrières rencontrées demeurent :

21 %
la crainte de racisme

20 %
la peur du jugement lié à l'identité culturelle

18 %
les mauvaises expériences passées

17 %
la méfiance envers les services

17 %
le sentiment d'insécurité

On observe aussi que les délais d'accès aux services (19 %) et l'absence de personnel autochtone (19 %) constituent des obstacles qui empêchent les Autochtones d'aller chercher des services en ville. En effet, des délais prolongés peuvent augmenter la méfiance envers les institutions et freinent l'utilisation des services, tandis que le manque de représentation autochtone dans les organismes et institutions peut accentuer le sentiment d'isolement et d'incompréhension.

Tous ces obstacles empêchent les personnes autochtones de se sentir en confiance et de demander l'aide dont elles ont besoin au moment où elles en ont besoin. Les résultats d'évaluation des secteurs de services mettent en évidence ces constats et démontrent que des améliorations demeurent nécessaires. Malgré les efforts de plusieurs acteurs, plus d'une personne autochtone sur deux (56 %) déclare être confrontée à des barrières qui l'empêchent d'accéder aux services pour répondre à ses besoins.

Dans ce contexte, l'offre de services proposée par les Centres d'amitié autochtones vient répondre de manière positive aux besoins professionnels et relationnels de leur clientèle, contribuant ainsi à renforcer la confiance des Autochtones et leur accès en temps opportun aux ressources essentielles.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

La section qui suit présente quelques données liées à différentes thématiques associées aux principaux secteurs de services abordés dans ce rapport. Sans constituer une analyse exhaustive de chacune d'elles, ces informations visent à mieux situer les réalités vécues par les répondants et à mettre en contexte les résultats d'évaluation présentés précédemment, notamment en ce qui concerne la satisfaction, la confiance, l'accessibilité et la considération des réalités autochtones dans les services. Il est prévu de rédiger ultérieurement des fiches thématiques afin de présenter certains profils et d'approfondir des thèmes pertinents.

Santé

24 % vivent ou ont déjà vécu avec une maladie grave.

46 % utilisent la médecine ou des pratiques traditionnelles pour se soigner.

31 % n'ont pas mangé à leur faim entre 2023 et 2025 par manque d'argent.

54 % considèrent que leur état de santé physique est positif.

23 % ont eu besoin d'aide alimentaire au cours de leur vie.

7 % vivent ou ont déjà vécu des difficultés dues à un handicap.

POINTAGES D'ÉVALUATION **Services de santé publique**	SATISFACTION	CONFIANCE	ACCESSIBILITÉ	CONSIDÉRATION DES RÉALITÉS AUTOCHTONES
	41	37	34	-15

Services sociaux

29 % des répondants ont vécu, au cours de leur enfance, un placement en dehors de leur famille d'origine par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

33 % ont déjà envisagé le suicide sérieusement.

35 % vivent ou ont déjà vécu avec un problème en lien avec la santé mentale.

33 % vivent ou ont déjà vécu avec une dépendance à l'alcool et aux drogues.

52 % considèrent que leur état de santé mentale est positif.

18 % vivent ou ont déjà vécu des difficultés dans leur rôle de parent.

POINTAGES D'ÉVALUATION **Services sociaux publics**	SATISFACTION	CONFIANCE	ACCESSIBILITÉ	CONSIDÉRATION DES RÉALITÉS AUTOCHTONES
	19	-4	3	-29

Justice, services policiers et aide aux victimes

29 % ont déjà été en contact avec le système de justice québécois en tant qu'accusé ou contrevenant.

21 % ont eu besoin de conseils juridiques au cours de leur vie.

29 % ont déjà été victimes d'une infraction criminelle.

15 % ont été arrêtés par la police au cours de leur vie.

28 % vivent ou ont déjà vécu de la violence familiale ou conjugale.

19 % vivent ou ont déjà vécu de la violence sexuelle.

	SATISFACTION	CONFIANCE	ACCESSIBILITÉ	CONSIDÉRATION DES RÉALITÉS AUTOCHTONES
POINTAGES D'ÉVALUATION **Services judiciaires**	24	16	9	-9
POINTAGES D'ÉVALUATION **Services policiers**	21	21	42	-11
POINTAGES D'ÉVALUATION **Services d'aide aux victimes**	ND	29	20	0

Éducation, emploi et développement des compétences

18 % n'ont aucun diplôme.

41 % ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles.

16 % ont obtenu un diplôme d'études collégiales.

24 % ont obtenu un diplôme d'études universitaires.

64 % ont rencontré des obstacles à la réussite de leurs études au cours de leur vie.

20 % vivent ou ont déjà vécu des difficultés à trouver un emploi.

	SATISFACTION	CONFIANCE	ACCESSIBILITÉ	CONSIDÉRATION DES RÉALITÉS AUTOCHTONES
POINTAGES D'ÉVALUATION **Services en éducation**	ND	50	35	25
POINTAGES D'ÉVALUATION **Services d'emploi et de développement des compétences**	34	33	26	1

CONCLUSION

Les résultats présentés dans ce portrait montrent qu'une bonne proportion des Autochtones perçoit une amélioration de l'offre de services au cours des cinq dernières années. Ce constat témoigne des efforts réalisés malgré les inégalités observées selon les secteurs, les villes et les expériences vécues.

La pertinence culturelle des services publics demeure toutefois un enjeu central. La confiance, l'accessibilité et la considération des réalités autochtones restent influencées par les expériences de racisme et de discrimination, la crainte du jugement, les mauvaises expériences passées et la présence ou l'absence de pratiques culturellement sécurisantes.

Dans ce contexte, les Centres d'amitié autochtones au Québec demeurent des acteurs essentiels et complémentaires du réseau existant de services. Par leur enracinement dans les réalités, les cultures et les besoins des Autochtones, ils contribuent à répondre adéquatement à leurs besoins dans les villes et renforcent la confiance, l'accès aux ressources et le mieux-être des personnes, des familles et des collectivités.

Malgré une perception d'amélioration, la crainte du racisme demeure l'une des barrières importantes à l'accès aux services. Les Centres d'amitié autochtones se distinguent par la confiance qu'ils inspirent, leur accessibilité et leur pertinence, alors que plusieurs services publics ont encore du chemin à faire pour mieux prendre en compte les réalités autochtones.

Cette enquête contribue ainsi à mieux documenter les réalités autochtones urbaines au Québec, tout en faisant ressortir les avancées, les besoins persistants et les leviers d'action à renforcer. Dans cette continuité, l'Observatoire des réalités autochtones urbaines s'engage à poursuivre ce travail de production, de mobilisation et de partage des connaissances afin de contribuer à l'amélioration de la compréhension de l'autochtonie urbaine au Québec, d'appuyer des changements durables dans l'organisation des services et de soutenir de meilleures conditions d'accès, de reconnaissance et de mieux-être pour les Autochtones dans les villes.



RÉFÉRENCES

Gagnon, Martin, Radu, Ioana et Lévesque, Carole. (2023). Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec 2001 à 2021. Alliance de recherche ODENA et Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG).

Gouvernement du Québec. (2019). Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport final. Gouvernement du Québec.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2018). Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics. Portrait de la situation au Québec. RCAAQ.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2024). Les Autochtones face à la justice et à la sécurité publique : portrait des enjeux en milieu urbain au Québec. RCAAQ.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2026). Rapport méthodologique. Les Autochtones et l'accès aux services dans les villes : portrait de la situation au Québec, 2025. RCAAQ.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2022). Un nouveau sentier à tracer : vers un accès équitable à des soins de santé en milieu urbain pour les Autochtones. RCAAQ.

